

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MUNICIPALITÉ SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL GEL DES TAUX DE TAXES FONCIÈRE POUR 2024



Saint-Zéphirin-de-Courval, mardi - 12 décembre 2023

La municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval gèle ses taux de taxation résidentiel et agricole pour l'année 2024. Le taux de taxe foncière (résiduel) résidentiel demeure à 0.85 \$ du 100 \$ d'évaluation et le taux agricole à 0.70 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le budget totalisant 3 950 106 \$ a été adopté lundi le 11 décembre en séance extraordinaire.

Le maire, Mathieu Lemire, a mentionné que les élus ont voulu respecter la capacité de payer des résidents, notamment dans un contexte d'inflation générale.

Le plan triennal d'immobilisation (PTI) qui totalise 15 millions \$ pour l'horizon de 2024-2025-2026 prévoit d'importants investissements, notamment pour les infrastructures de conduites d'eau potable, d'égouts sanitaires,

de voirie et aménagement du parc des familles. La construction du garage municipal est aussi incluse dans le plan d'immobilisation de la municipalité pour l'année 2024.

La municipalité profitera de l'adoption imminente du projet de loi 39 pour étudier ses pouvoirs fiscaux afin d'augmenter de façon marquée les taxes sur les terrains vagues desservis par les services municipaux permettant la construction de nouvelles maisons et augmenter sa densité construite dans son périmètre urbain.

Les dépenses sont réparties comme suit : L'administration générale (508 k \$), Sécurité publique (234 k \$), Transport et voirie (323 k \$), Hygiène du milieu (510 k \$), Aménagement et urbanisme (47 k \$), Loisirs et culture (75 k \$).

Le budget pourra bientôt être consulté sur le site web de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.

- 30 -

Hélène Chassé, *g.m.a.*
Directrice générale et greffière